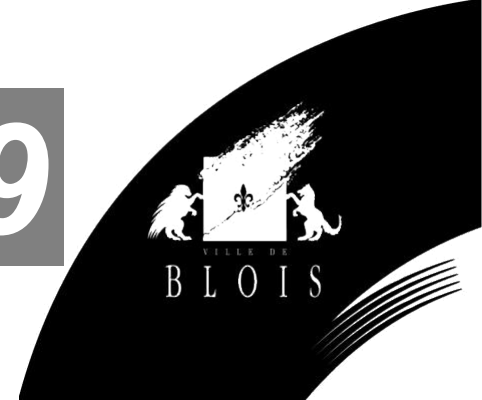


PROTOCOLE COVID 19

INSTALLATIONS SPORTIVES



L'équipe du service des sports est prête à vous accueillir en toute sécurité et dans le respect des gestes barrières mis en place :

1. ACCUEIL

- L'accès aux espaces sportifs est limité aux pratiquants et aux horaires de leur activité.
- Les spectateurs et accompagnateurs doivent porter un masque et s'installer seulement en tribune lorsque celle-ci est existante. Sur les espaces extérieurs, l'utilisation des mains-courantes est interdite.
- Le masque est obligatoire dans l'enceinte du site sauf pendant l'activité sportive.
- Prévoir des baskets propres, votre bouteille/gourde avec votre nom dessus. Tout objet laissé dans la salle après la séance sera jeté.
- Il est demandé de vous désinfecter les mains à l'entrée avec la solution hydroalcoolique mise à votre disposition.

AMÉNAGEMENT / FRÉQUENTATION & CONSEILS PRATIQUES

2.

- L'accès aux vestiaires et aux douches est autorisé sous certaines conditions : rester à distance raisonnable (1 m), port du masque sauf sous la douche et ranger vos effets personnels.
- Merci de respecter la distanciation physique.
- WC disponible. Évitez de boire au lavabo.
- Si vous présentez de la fièvre ou tout autre symptôme, merci de ne pas vous rendre dans les clubs.

NETTOYAGE / DESINFECTION DES MATERIELS & LOCAUX

3.

- Toute l'installation sportive est désinfectée avant l'ouverture aux pratiquants par le personnel de la Ville de Blois.
- Les espaces de passage, poignées de porte, toilettes sont régulièrement désinfectés dans la période d'ouverture aux pratiquants.
- Le matériel sportif utilisé durant la séance est désinfecté par le responsable de l'activité.
- Mettre vos masques, papiers ou mouchoirs dans les poubelles prévues à cet effet.